

PROTECTION FERME PROLONGÉE



Ce que vous obtenez lorsque vous choisissez un IKO ROOFPRO*

Votre toit doit résister aux éléments pour protéger non seulement votre famille et votre maison, mais aussi tout ce qui vous prend à cœur. Avec un toit installé par un entrepreneur IKO ROOFPRO Sélect ou Maître Artisan, vous êtes admissible à une garantie limitée prolongée de la période de protection Ferme, ce qui vous donne encore plus de tranquillité d'esprit. Comparez la garantie limitée à période de protection prolongée Ferme de ROOFPRO et la garantie limitée à période de protection prolongée Ferme de CodePlus^{MC}, à notre garantie limitée standard sur les bardeaux et voyez comment elles se comparent.

Produits de bardeaux	GARANTIE STANDARD	PROTECTION PROLONGÉE FERME AU CANADA ROOFPRO Sélect et Maître Artisan			
		Bardeaux architecturaux	Bardeaux de performance	Bardeaux design	CodePlus ²
		Cambridge ^{MD}	Dynasty ^{MD} & Nordic TM	Crowne Slate ^{MC} , Royal Estate ^{MC} & Armourshake ^{MC}	Dynasty & Nordic
Exigences d'installation <i>Voir ci-dessous pour les exigences de vent fort.</i>	Quatre clous, sauf cinq clous pour Crowne Slate & Armourshake, IKO Hip & Ridge 12 ^{MC} , IKO UltraHP ^{MD} , IKO UltraHP ^{MD} IR	Quatre clous, Proformax ^{MC} Accessories ¹ , IKO Hip & Ridge 12, IKO UltraHP, IKO UltraHP IR	Quatre clous, Proformax Accessories ¹ , IKO Hip & Ridge 12, IKO UltraHP, IKO UltraHP IR	Quatre clous, (Royal Estate), cinq clous (Crowne Slate & Armourshake) Proformax Accessories ¹ , IKO Hip & Ridge 12, IKO UltraHP, IKO UltraHP IR	Six clous, Proformax Accessories ³ , IKO Hip & Ridge 12, IKO UltraHP, IKO UltraHP IR Des exigences d'installation renforcées s'appliquent.
Période de protection Ferme (PPF)	15 ans	20 ans	20 ans	20 ans	25 ans
Garantie du vent	177/210 km/h Cambridge, Crowne Slate, Armourshake & Royal Estate	177 km/h (Quatre clous)	210 km/h (Quatre clous)	177 km/h (Quatre clous, sauf Cinq clous pour Crowne Slate & Armourshake)	210 km/h (Six clous)
Garantie contre les vents violents ⁴	210 km/h Dynasty & Nordic (Quatre clous)	210 km/h (Six clous)		210 km/h (Six clous, sauf Huit clous pour Crowne Slate)	
Garantie de résistance aux algues	10 ans	10 ans**	10 ans**	10 ans**	10 ans**
Transférabilité	Une seule fois au cours des 10 premières années ; la garantie se maintient au maximum 10 ans après l'installation.	Une fois pendant les 15 premières années ; Le PPF reste jusqu'à la 15e année, mais sans être déchiré et éliminé. Si le transfert a lieu après la 12e année, le PPF prend fin et la couverture est calculée au prorata jusqu'à la 15e année.	Une fois pendant les 15 premières années ; Le PPF reste jusqu'à la 15e année, mais sans être déchiré et éliminé. Si le transfert a lieu après la 12e année, le PPF prend fin et la couverture est calculée au prorata jusqu'à la 15e année.	Une fois pendant les 15 premières années ; Le PPF reste jusqu'à la 15e année, mais sans être déchiré et éliminé. Si le transfert a lieu après la 12e année, le PPF prend fin et la couverture est calculée au prorata jusqu'à la 15e année.	Une fois pendant les 15 premières années ; Le PPF reste jusqu'à la 15e année, mais sans être déchiré et éliminé. Si le transfert a lieu après la 12e année, le PPF prend fin et la couverture est calculée au prorata jusqu'à la 15e année.
Frais de traitement de la demande	0 \$	75 \$	75 \$	75 \$	75 \$
Démontage et élimination raisonnables pendant le PPF	–	Oui, limitée en cas de transfert comme indiqué ci-dessus	Oui, limitée en cas de transfert comme indiqué ci-dessus	Oui, limitée en cas de transfert comme indiqué ci-dessus	Oui, limitée en cas de transfert comme indiqué ci-dessus

* IKO ROOFPRO est le programme de fidélité des entrepreneurs d'IKO. L'adhésion au programme nécessite le paiement de frais d'adhésion annuels à IKO et un engagement à acheter des produits IKO. Le programme permet à ses membres d'accéder à des avantages précieux, notamment des remises et des récompenses basées sur le volume d'achat, des rabais ou des tarifs préférentiels auprès de fournisseurs tiers et la possibilité d'offrir les garanties limitées prolongées de protection Ferme. Pour de plus amples renseignements sur le programme, veuillez consulter le site www.iko.com/na, envoyer un courriel à IKOROOFPRO@IKO.com ou appeler le numéro sans frais **1-866-ROOFPRO** (1-866-766-3770).

Remarque : la garantie limitée prolongée ROOFPRO ne peut être offerte que sur les toits installés par un entrepreneur IKO ROOFPRO Sélect ou Maître Artisan. Consultez la section Garanties limitées prolongées pour connaître les modalités, conditions, restrictions et exigences d'application complètes. Les bardeaux doivent être posés conformément aux instructions de pose et aux exigences du code du bâtiment local; et pour CodePlus, conformément au manuel de pose CodePlus et aux exigences du code du bâtiment local. L'entrepreneur n'est pas un représentant, un agent ou un représentant d'IKO. **IKO n'offre aucune garantie et ne fait aucune déclaration concernant la qualité du travail ou le rendement de cet entrepreneur ou de tout autre entrepreneur, et ne fournit aucune garantie et n'assume aucune responsabilité à l'égard de la méthode d'application CodePlus.** Les garanties limitées, y compris la garantie limitée prolongée CodePlus, ne fournissent pas de couverture en cas d'installation inadéquate par l'entrepreneur.

** Identique à la garantie standard. ¹Au moins trois accessoires de toiture Proformax admissibles sont requis. ²La garantie limitée CodePlus Protection Prolongée Ferme ne peut être fournie que par un entrepreneur en toiture IKO ROOFPRO Sélect ou Maître Artisan qui a satisfait aux exigences d'installation. ³Pour les méthodes d'application hybride et de couverture complète de l'eau et de la glace (options 1 et 2 de la section 2.2.1 du Manuel d'application du CodePlus), les bardeaux Nordic ou Dynasty doivent être utilisés et installés avec les cinq accessoires de couverture intégrés Proformax, points a., b., c., d. (ii.) et e. au verso. Pour la méthode d'application par temps chaud (voir la section 2.2.2 du Manuel d'application CodePlus), destinée aux marchés où le code du bâtiment n'exige pas la protection contre la glace et l'eau, il faut utiliser les bardeaux Nordic ou Dynasty conjointement avec quatre accessoires Proformax, soit les éléments b., c., d. (ii.) et e. au verso. Avant d'appliquer ces produits, il convient d'examiner tous les codes du bâtiment, les normes minimales de propriété et les exigences applicables. ⁴Les exigences d'application par grand vent s'appliquent.

GARANTIES LIMITÉES

INFORMATIONS IMPORTANTES SUR VOTRE GARANTIE IKO ROOFPRO

Afin d'être admissible à la protection étendue contre les fissures IKO ROOFPRO ou à la protection étendue Ferme contre les fissures CodePlus, votre toit doit répondre aux exigences suivantes :

- 1. Les bardeaux IKO doivent être utilisés et posés avec au moins trois des éléments suivants IKO Proformax accessoires de toiture intégrée :** *Remarque : Un produit de bardeaux de couverture d'arêtier et de faitage approuvé par IKO est requis. Pour la protection étendue CodePlus Iron Clad : Pour les méthodes d'application hybride et de couverture intégrale contre la glace et l'eau (options 1 et 2 de la section 2.2.1 du Manuel d'application CodePlus), cinq accessoires de couverture intégrés Proformax sont requis, à savoir les points a., b., c., d. (ii.) et e. ci-dessous. Pour la méthode d'application par temps chaud (voir section 2.2.2 du Manuel d'application du CodePlus), destinée aux marchés où le code du bâtiment n'exige pas la protection contre le gel et l'eau, quatre accessoires Proformax sont nécessaires, à savoir les éléments b., c., d. (ii.) et e. ci-dessous. Examinez tous les codes du bâtiment, les normes de propriété minimales et les exigences applicables avant d'appliquer ces produits.*
 - a.** L'utilisation de la membrane GoldShield^{MC} Premium Ice & Water Protector, ArmourGard^{MC} Ice & Water Protector ou StormShield^{MC} Ice & Water Protector d'IKO pour l'étanchéité des avant-toits et des noues.
 - b.** L'utilisation d'une sous-couche synthétique IKO approuvée sous toutes les installations de bardeaux, telle que Stormtite^{MD} ou RoofGard-Cool Grey^{MC}.
 - c. Requis :** Installation de tout produit de bardeau de couverture d'arêtier et de faitage approuvé par IKO, notamment les bardeaux IKO Hip & Ridge 12, IKO UltraHP ou IKO UltraHP IR. IKO recommande l'utilisation de son bardeau de couverture d'arêtier et de faitière de classe 4 résistant aux impacts conjointement avec l'utilisation de bardeaux de classe 4 résistant aux impacts, et l'utilisation d'au moins son bardeau de couverture d'arêtier et de faitière de classe 3 résistant aux impacts conjointement avec l'utilisation de bardeaux de classe 3 résistant aux impacts.
 - d.** (i.) Pour IKO ROOFPRO protection étendue Ferme : Pour Nordic et Dynasty, l'application de la bande de départ Leading Edge Plus^{MC} d'IKO installée à l'avant-toit. Pour Crowne Slate, Royal Estate et Cambridge, l'application de la bande de départ Leading Edge Plus d'IKO installée aux avant-toits et aux râteaux. Pour Armourshake, l'application de Leading Edge Plus avec Armour Starter^{MC} au niveau des avant-toits. Alternativement, IKO EdgeSeal^{MD} peut être utilisé comme démarreur pour tous les bardeaux laminés.
(ii.) Pour la protection étendue Ferme CodePlus : Application de l'enduit autocollant IKO EdgeSeal à l'avant-toit et aux rives.
 - e.** Pour la protection étendue contre le fer CodePlus uniquement : Application de la bande d'étanchéité IKO GoldSeam^{MC}.
- 2. Les bardeaux doivent être posés en respectant scrupuleusement les instructions figurant sur l'emballage** et pour la protection étendue Ferme CodePlus, en respectant strictement les instructions contenues dans le Manuel d'application CodePlus en vigueur au moment de l'installation.
 - 3. Valable uniquement pour des applications complètes de toiture résidentielle d'habitation unifamiliale avec une surface de toit minimale de 10 carrés et une surface de toit maximale de 100 carrés et une pente de toit de 4:12 ou plus.** La protection étendue Ferme CodePlus est disponible pour les pentes de toit comprises entre 3:12 et 4:12 si les exigences d'installation améliorées définies dans le manuel d'application CodePlus sont respectées.
 - 4. Le grenier est correctement ventilé conformément aux exigences les plus élevées de CASMA, IKO ou du code du bâtiment local.** Un système de ventilation correctement équilibré nécessite des événements de faitage, des événements statiques et une ventilation sous l'avant-toit ou le soffite, et conformément aux exigences de la CASMA, les événements doivent être répartis uniformément sur les côtés opposés du bâtiment de telle sorte qu'environ 50 % se trouvent près de la partie inférieure du toit (entrée), et environ 50 % près du faite (sortie).
 - 5. Pose sur un support de toit propre, sec et stable sans qu'aucun des bardeaux ou matériaux de couverture précédents ne reste sur le toit.** *(Remarque : la pose de bardeaux directement sur une couche existante annule la protection étendue Ferme IKO ROOFPRO et la protection étendue Ferme CodePlus).*
 - 6. Le toit doit être installé par un entrepreneur IKO ROOFPRO Sélect ou Maître Artisan.** Pour que la protection étendue Ferme CodePlus s'applique, l'entrepreneur doit en outre satisfaire aux exigences de formation et d'application, et installer le toit conformément aux instructions énoncées dans le guide d'application CodePlus. Les entrepreneurs ROOFPRO Sélect ou Maître Artisan qui ont satisfait à cette exigence seront désignés comme tels dans la recherche d'un entrepreneur sur www.IKO.com/na.
 - 7. Cette garantie ne peut pas être utilisée conjointement avec le règlement d'une demande de garantie.**

Comment soumettre la demande de garantie. Afin d'obtenir la protection étendue Ferme IKO ROOFPRO, ou le CodePlus Iron Clad Protection étendu, votre entrepreneur IKO ROOFPRO doit soumettre une demande de garantie limitée prolongée en ligne à l'adresse <https://prozone.iko.com> ou par la poste avec une copie de la preuve d'achat énumérant tous les produits IKO requis pour le système de toiture, ainsi que les frais de demande non remboursables applicables (les « frais »). La demande de garantie limitée prolongée et les frais doivent être reçus dans les 90 jours suivant l'achèvement de l'installation. La garantie limitée prolongée n'entre pas en vigueur avant que le propriétaire ne reçoive une confirmation écrite de l'approbation du coordonnateur du programme de garantie IKO, après quoi la date d'entrée en vigueur sera la date d'achèvement de l'installation.



ROOFPRO®

IKO Industries, Ltd.

1600-42nd Ave S.E.,
Calgary, Alberta, T2G 5B5

Les informations contenues dans cette documentation sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Nous n'assumons aucune responsabilité pour les erreurs qui pourraient apparaître dans cette documentation.

© 2022 IKO Industries Ltd. et IKO Industries, Inc. IKO ROOFPRO et le (logo) IKO sont des marques déposées d'IKO Industries Ltd. ou d'IKO Industries Inc. Tous droits réservés. 01/22 MR8L236